



**CRECHE  
MUNICIPALE  
D'ISSOIRE**

**Service Multi- accueil familial  
« Les Lucioles »**

**PROJET PEDAGOGIQUE**

**Crèche Municipale d'Issoire  
18 Rue Marcel Béraud  
63500 ISSOIRE  
Tél. 04 73 55 00 67  
[creche@issoire.fr](mailto:creche@issoire.fr)**



## SOMMAIRE

I - PRESENTATION DU PROJET .....	4
II - ACCUEIL DE L'ENFANT ET SA FAMILLE.....	4
1) Conception de l'accueil.....	4
2) Charte.....	5
3) Place des parents.....	5
4) Aménagement de l'espace.....	5
III - ETAPES MARQUANTES.....	6
1) Première rencontre.....	6
2) Adaptation .....	7
3) Les transmissions.....	8
IV - LA VIE DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN .....	9
1) Le sommeil.....	9
2) L'alimentation.....	11
3) Le change et la propreté .....	14
V - L'EVEIL.....	16
1) Le bébé de moins de 1 an .....	16
2) De 1an à 18 mois.....	17
3) L'enfant de 18 mois à 3 ans .....	17
VI - REFLEXIONS D'EQUIPE.....	18

## I - PRESENTATION DU PROJET

*Ce document est le résultat de la réflexion de l'ensemble de l'équipe du multi accueil familial sur le sens de sa pratique au quotidien.*

*Il permet de poser par écrit les lignes de conduites éducatives que nous essayons de mettre en œuvre depuis plusieurs années : l'enfant et sa famille étant au centre de nos préoccupations professionnelles. La finalité de ce travail est de fédérer l'équipe autour de pratiques communes.*

Il permettra :

- *Aux parents de mieux connaître les conditions d'accueil de leur enfant,*
- *Aux professionnels d'avoir un outil de référence.*

*Il doit servir de fil conducteur à toute l'équipe.*

*Ce projet s'appuie sur le règlement de fonctionnement du multi accueil familial et est en cohérence avec le projet social du Pôle Petite Enfance de la Ville d'Issoire. Les éléments précisant le fonctionnement du multi accueil ne seront pas repris ici.*

## II - L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

### 1) La conception de l'accueil :

*De par le concept de multi accueil familial, les familles ont deux interlocuteurs : l'équipe encadrante et les assistantes maternelles.*

*La complémentarité des professionnels permet ainsi d'enrichir l'accueil.*

*L'équipe travaille dans un but unique : le bien-être de l'enfant.*

*Nos missions s'articulent autour de 4 axes :*

- *Accueillir,*
- *Accompagner,*
- *Animer,*
- *Associer.*

*L'équipe a choisi de se référer à la charte d'accueil parue dans les métiers de la Petite Enfance. Ce document comporte 10 items, chacun fort de sens.*

## 2) La charte :

- Faire confiance à l'enfant,
- Valoriser et encourager l'enfant,
- Respecter l'intimité de l'enfant,
- Porter la même attention à tous les enfants,
- Maîtriser la parole au-dessus de la tête de l'enfant,
- Respecter les rythmes individuels de chaque enfant,
- Proposer sans jamais forcer l'enfant,
- Mettre des mots sur ce que l'enfant va vivre,

## 3) Place des parents :

Les parents sont nos premiers partenaires, nous les informons et essayons de les associer le plus possible à ce que vit leur enfant.

Ce sont eux qui commenceront les grands changements : introduction de la cuillère, décision d'enlever les couches... L'équipe prendra la suite afin que l'on propose à l'enfant des conduites cohérentes donc sécurisantes.

## 1) Aménagement de l'espace :

Il est nécessaire d'avoir réfléchi au fait que l'assistante maternelle travaille à son domicile et parfois en présence des membres de sa famille. Une acceptation de l'entourage est absolument nécessaire dans l'exercice de cette profession. Cela demande parfois, pour l'accueil des enfants, des aménagements qui peuvent « bousculer » les habitudes familiales.

Les parents doivent respecter ce lieu privé-professionnel.

La maison est un lieu de vie où chacun doit se sentir bien en sécurité. Les espaces intérieurs et extérieurs sont sécurisés et validés par la P.M.I.

L'assistante adaptera un espace de vie réservé aux enfants au sein de son environnement familial et le fera évoluer en fonction de l'âge des enfants.

Pour les bébés un espace spécifique sera aménagé afin que l'enfant soit le plus souvent allongé sur le sol.

### III - LES ETAPES MARQUANTES

Les coordonnées d'une assistante sont communiquées aux parents sans autre information afin qu'ils puissent vivre la première rencontre en toute neutralité.

Lorsque les parents connaissent déjà une assistante maternelle (accueil du 1<sup>er</sup> enfant, connaissance personnelle ...), nous essayons de répondre à leur demande après avoir également demandé l'avis de l'assistante concernée.

#### 1) La première rencontre :

Elle se fait par l'intermédiaire d'un représentant de la direction de la crèche, planifiée en fonction des disponibilités de chacun.

Lors de cette rencontre, la direction rappelle les points essentiels du fonctionnement (sécurité, hygiène, prise en charge de l'enfant, contexte institutionnel et relationnel du dispositif familial)

L'assistante doit :

- Expliquer sa façon de travailler aux parents, son organisation,
- Faire visiter les lieux de vie de son domicile où vivra l'enfant dans la journée,
- Présenter sa famille oralement,
- Présenter les autres enfants accueillis,
- Etre à l'écoute de la famille et de son enfant,
- Rassurer, sécuriser les parents,
- Encourager à poser des questions même si elles semblent futiles,
- Essayer d'identifier les attentes des parents par rapport à l'accueil de leur enfant.

Chacun réfléchira ensuite si l'accueil peut se mettre en place.

Un climat de confiance réciproque et d'estime mutuelle doit pouvoir s'engager.

Au cours de ce premier contact, l'assistante maternelle pourra prendre le bébé dans ses bras, en fonction de l'attitude du bébé et de l'attente des parents.

## 2) L'adaptation :

C'est une période indispensable (même s'il a accompagné la fratrie ou connaît déjà l'assistante maternelle) à moduler en fonction de l'âge de l'enfant, des difficultés et des appréhensions de chacun.

3 rencontres au minimum sont planifiées, la première dure une demi-heure avec la présence d'un ou des parents indispensable. Les autres sont progressives et personnalisées. Elles peuvent être organisées sur 1 ou 2 semaines.

- Le premier temps : ½h, le parent restera avec son enfant,
- Le deuxième temps : il le confiera à l'assistante 1 à 2h environs,
- Le troisième temps : il restera sans parent une demi-journée.

### Il est nécessaire :

- De ne pas oublier qu'un enfant, quel que soit son âge, ressent les choses et les exprime à travers son langage corporel,
- Que chacun prenne du temps pour faire connaissance,
- De s'adapter l'un à l'autre (portage, toucher, voix, odeur, lumière...),
- D'avoir une attitude rassurante auprès de l'enfant et de la famille,
- D'utiliser les documents du multi accueil pour se donner des repères ou pour s'en servir comme support de discussion.

L'assistante maternelle peut aider les parents à mieux vivre la séparation de leur enfant en les sécurisant et en les aidant à verbaliser leurs difficultés.

Il est intéressant que les parents puissent partager un moment avec l'assistante et les autres enfants accueillis. Cela leur permet d'imaginer la journée de leur enfant.

Le 1<sup>er</sup> biberon pourra être donné par un des parents pendant un temps d'adaptation. Les parents pourront coucher leur enfant dans son lit s'il a sommeil et si la rencontre est choisie durant un temps de sieste.

Le bébé n'a que son corps pour s'exprimer.

→ Il est encore en fusion avec sa mère et ce qu'il perçoit en dehors de son cercle familial est inconnu pour lui.

Le très jeune enfant (3-4 mois) semble moins perceptif aux changements que l'enfant plus grand ; les manifestations sont moins voyantes mais existent néanmoins, d'où l'importance du temps d'adaptation.

La perception du bébé est affinée par ses sens qui sont stimulés en permanence, chaque apprentissage étant nouveau. Il est extrêmement sensible à l'attention qui lui est réservée au cours des différents soins (biberon, portage, change...). Il distingue les odeurs, les formes, les goûts. Lorsque l'on s'adresse à hauteur de ses yeux, il perçoit et comprend les signes verbaux et non verbaux.

Lors des accueils d'urgence : chacun s'adaptera à la situation et au délai laissé avant le premier jour d'accueil. Il est souhaitable de se rencontrer au moins une fois.

### 3) Les transmissions

Les temps d'accueil du matin et du soir sont primordiaux, ils servent à faire le lien entre les deux maisons et permettent ainsi d'assurer le bien-être de l'enfant.

Ils sont également une source de dialogue, d'écoute et d'informations entre l'assistante maternelle et les parents.

Cet échange quotidien est nécessaire pour le bon déroulement de la journée et de la soirée.

En fonction de ses observations, l'assistante donnera donc les détails de la journée :

- Activités,
- Sommeil,
- Comportement,
- Repas (choix des aliments, quantité, sous quelle forme, texture...),
- Change.

#### Il est souhaitable :

- De faire participer l'enfant en décrivant sa journée (ce qu'il a fait, ce qu'il a mangé, la qualité de son sommeil, sa relation et interaction aux autres copains, les ballades, ce qui s'est passé à l'espace-jeux pour les plus grands...),
- De laisser la priorité des nouvelles acquisitions aux parents (1<sup>eres</sup> dents, 1<sup>ers</sup> pas...),



- D'éviter toute comparaison avec un petit copain du même âge (chacun prend le temps qui lui est nécessaire pour grandir),
- De dédramatiser certaines situations (colères, morsures ...),
- De respecter la discrétion professionnelle vis-à-vis des autres familles.

#### Difficultés rencontrées lors des transmissions :

Le comportement de l'enfant, en présence de ses parents, est parfois difficile à gérer, l'assistante maternelle maintiendra le cadre éducatif donné à son domicile.

Le soutien des parents est important lors de ces moment-là. L'enfant a besoin d'une cohérence dans le discours de son assistante et de ses parents.

Les rituels d'arrivée et de départ aident à la séparation mais il faudra parfois les limiter. L'assistante s'adaptera à chaque enfant et chaque famille.

Quand plusieurs familles arrivent en même temps, il est difficile d'avoir un moment individuel avec chacune d'elles. Or, il est important de respecter leur intimité quant aux différentes informations concernant leur enfant.

## IV - LA VIE DE L'ENFANT AU QUOTIDIEN

### L'ASSISTANTE RESPECTE LES RYTHMES ET LES BESOINS DE CHAQUE ENFANT

#### 1) Le sommeil

Le sommeil est un besoin fondamental qui permet à l'enfant de récupérer, de grandir et de profiter sereinement de sa journée.

#### Les conditions matérielles :

Le lit fournit par la crèche est adapté à l'âge : lit bébé, couchette ; l'enfant est couché dans une turbulette, en tenue confortable. Les pantalons, robes et chaussettes sont retirés et un pyjama pourra être demandé aux parents. Le bébé a besoin de se sentir contenu. Il a passé 9 mois in utero. Les dernières semaines, il était presque comprimé, il n'avait pas d'espace pour bouger.

Cette période transitoire est parfois difficile pour l'enfant et les assistantes, elles doivent l'accompagner afin qu'il trouve et accepte de nouveaux repères.

### Consignes :

- Ne pas surchauffer la pièce : 18°,
- L'enfant est couché sur le dos, sans oreiller,
- Ne pas coucher l'enfant juste après le biberon.

L'organisation est laissée à l'assistante maternelle pour l'installation des lits (enfant seul ou à plusieurs dans une chambre). Les enfants apprennent à respecter le sommeil du copain.

- L'assistante maternelle peut laisser les portes entrebâillées. Elle peut installer un baby phone pour les chambres à l'étage...,
- Les bruits de la maison seront atténués mais pas supprimés (les bruits familiers sécurisent les enfants),
- Respecter le plus possible la notion jour/nuit (les rideaux tirés, les volets à demi fermés selon les habitudes de l'enfant et à la demande des parents), cela fait partie du «questionnaire» d'entrée.

### L'endormissement :

L'observation de l'assistante maternelle lui permettra de :

- Repérer les premiers signes de fatigue de l'enfant (bâillements successifs, regard vague, diminution du tonus, recherche du doudou...) afin de lui permettre de bien profiter de ce temps de repos. La période qui précède la sieste doit être réservée à des temps calmes (lecture, musique douce...) à une relation chaleureuse et sereine,
- Favoriser les petits rituels qui guident et rassurent les enfants,
- Préparer la chambre avec lui tout en lui précisant ce que l'on fait,
- Pour les bébés, éviter tout changement de chambre et de lit, pour préserver les repères olfactifs, sonores et visuels.

Solliciter l'enfant plus grand à se dévêtir, ranger ses affaires, chercher son doudou et l'associer à tout changement d'organisation.

Le rythme de l'enfant diffère souvent de celui de la maison.

Le contexte est différent.

### Le réveil :

Laisser le temps à l'enfant de se réveiller complètement ou le maintenir contre soi, s'il en éprouve le besoin.

Certains enfants ont besoin de ce moment de transition avant de passer à autre chose (goûter...).

### 2) L'alimentation :

L'alimentation joue un rôle principal dans la croissance de l'enfant mais aussi dans l'établissement de la relation avec l'adulte.

Le repas est un moment qui doit allier plaisir et santé.

### L'organisation :

Chaque assistante maternelle s'organise en fonction de ses habitudes. Les courses de la semaine se font en dehors des heures de travail.

Il est souhaitable que les enfants participent au rangement des jeux et se lavent les mains avant le repas qui est servi à partir de 11h30 selon l'âge et la faim des enfants.

Le repas est un moment convivial que les enfants peuvent prendre seul, à plusieurs ou avec la famille de l'assistante en fonction de leur âge.

### L'installation :

C'est un élément important, à adapter à l'âge de l'enfant et à la configuration du domicile.

Les enfants seront installés de façon confortable et sécurisée : sur les genoux, chaise haute avec harnais, rehausseurs ou autour d'une petite table. Le multi-accueil fournit le matériel nécessaire que l'assistante doit faire évoluer en fonction du développement et des particularités des enfants.

Les cuillères, fourchettes et verres seront adaptés à l'âge. A ce sujet, persiste dans la conscience collective, que la petite vaisselle en caoutchouc, plastique aux couleurs pastels est plus adaptée, c'est un leurre d'adulte-consommateur, première fois parent, car l'observation, réflexion des pédagogues et professionnels Petite Enfance savent que les couverts lourds de leur matière verre, inox... permettent à l'enfant au début de l'apprentissage de ses gestes, de

mieux sentir, prendre conscience d'un verre en verre qu'une malheureuse timbale en plastique renversée dès la première tentative de l'attraper.

Les serviettes ne doivent pas entraver les mouvements de l'enfant : pas de serviette sous l'assiette.

Si l'enfant boit au biberon, l'assistante doit favoriser le calme. Elle prend l'enfant dans ses bras en étant confortablement installée. Elle évitera d'interrompre cette relation par des évènements qui peuvent attendre (téléphone, voisin...).

### La diététique :

L'assistante maternelle possède des connaissances pour adapter les repas des enfants, elle accompagne les familles dans la diversification. Elle suivra les indications de la famille ayant commencé l'introduction des aliments.

L'assistante est également conseillère de santé, elle applique les règles de diététique.

- Sans sel et sucre dans les plats peu gras,
- 10 à 20g de protéines (viande ou poisson) et par année d'âge, 1 fois par jour (10 gr=1 cuillère à café),
- Eau exclusivement, pas de sirop, encore moins de soda.

Les repas sont variés, équilibrés et cuisinés. Le professionnel respecte les goûts et l'appétit de l'enfant tout en veillant à ce qu'il découvre et goûte différents aliments. Les fruits et légumes sont privilégiés.

Le refus d'un aliment nouveau est respecté mais sera reproposé quelques jours plus tard.

L'assistante ne force pas un enfant qui refuse de manger. Il faut rechercher la cause et ne pas entrer dans un rapport de force. L'appétit de l'enfant est fluctuant (comme celui de l'adulte). L'assistante maternelle goûte les plats qu'elle propose aux enfants pour vérifier la chaleur et la saveur.

En cas de diarrhée et de constipation, elle met en place le régime nécessaire. Les jeunes enfants présentent très fréquemment des troubles digestifs, principalement des diarrhées. Une conduite conjointe avec les parents est indispensable.

Les régimes sur prescription médicale seront respectés dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé établi avec le médecin de la crèche.

Les mamans peuvent continuer d'allaiter à la reprise de leur activité si elles le souhaitent. Le lait donné à l'assistante maternelle sera transporté dans une glacière. La maman peut allaiter son bébé à midi au domicile de l'assistante. La direction en sera informée au préalable au moment de l'inscription.

L'enfant doit avoir pris son petit déjeuner chez lui (temps privilégié familial).

Une collation du matin peut être proposée lorsque l'enfant se lève très tôt dans la journée. Les sucreries, viennoiseries sont à éviter sauf lors des moments de fête. L'assistante maternelle privilégie du pain, des fruits, laitage...

#### L'éducation autour des moments du repas :

Le repas doit être un moment éducatif et de plaisir partagé : nommer les ingrédients, découvrir puis reconnaître les aliments.

En fonction de l'âge, les enfants peuvent participer à la mise du couvert et à la cuisine : casser les œufs, verser les ingrédients, utiliser les ustensiles avec le professionnel.

Le temps autour du repas permet également de développer l'autonomie et la socialisation : attendre son tour, partager avec les autres ce moment convivial tout en apprenant les règles sociales : ne pas se lever de table, se laver les mains avant et après le repas...

Le jardin, le marché, la boulangerie sont des lieux riches et propices à la découverte de nouvelles expériences et de notre environnement.

Le professionnel laisse manger seul l'enfant quand il le souhaite. Il pourra manger seul avec ses doigts s'il en a envie (certains enfants en passent par le toucher pour découvrir les aliments, d'autres pas du tout, il ne faut pas oublier que c'est une affaire culturelle tout cela !)

### 3) Le change et la propreté :

L'acquisition de la propreté est une étape importante vers l'autonomie de l'enfant.

Chez le bébé, le change est en moment relationnel tout entier au-delà des gestes effectués. Lors des soins, une communion s'établit par des gestes doux, des mimiques, etc. L'assistante maternelle verbalise, explique au bébé ce qu'elle fait afin qu'il prenne progressivement conscience de son corps et puisse participer à cet échange.

Chez l'enfant plus grand, l'acquisition de la propreté se fait à son rythme (aucun signe réel d'intérêt pour la propreté avant 18 mois). Il s'agit d'une étape naturelle que l'on doit accompagner et surtout respecter. Aujourd'hui il n'est plus possible de « coller un enfant sur un pot ».

**Il s'agit d'une acquisition avec participation active et volontaire de l'enfant, et un accompagnement de l'adulte.**

L'enfant comprend progressivement ce qui se passe dans son corps.

Trois étapes importantes sont identifiées pour l'accompagner au mieux :

#### a) -Maturité neuromusculaire :

Il faut quelques mois pour qu'un enfant apprenne, par un réflexe volontaire, à maîtriser ses sphincters : retenir et expulser les urines et les selles.

Il prévient d'abord, alors qu'il a déjà fait. La demande et l'anticipation viennent plus tard.

#### b) -Maturité intellectuelle :

L'enfant prend conscience de ce qu'il est en train de faire, comprend la demande de l'adulte.

Il va chercher son pot si un rituel a déjà été amorcé.

Il s'intéresse à ce qui se passe autour des toilettes.

Il essaye de communiquer par des gestes et des mots simples son envie. Il nous avertit par un changement d'expression, de comportement.

### c)-Maturité affective :

Il découvre un certain plaisir à se contrôler, sait que se retenir ou se soulager fait réagir les adultes, utilise ce « nouveau pouvoir ».

Il dit ne plus vouloir de couche et demande de porter une culotte, il dit souvent être grand.

### L'organisation matérielle :

- Laisser le pot dans un endroit accessible à l'enfant,
- Laisser l'enfant avoir accès à son pot (WC - salle de bain - couloir), tout en respectant son intimité,
- Demander aux parents d'habiller l'enfant avec des vêtements faciles à enlever,
- Eviter les bodys, ne pas superposer couche et culotte,
- Prévoir des vêtements de rechange pour toute la période « d'entraînement ».

### Dimension relationnelle et éducative :

Il nous semble important de favoriser l'intimité autour de 2 ans.

Certains enfants aiment rester dans leur couche mouillée. On différera légèrement le moment du change.

Les grands peuvent être changés debout afin de favoriser leur autonomie.

Il nous paraît important que les adultes qui s'occupent de l'enfant aient la même démarche d'accompagnement (cohérence nécessaire dans le discours des pratiques).

Aider l'enfant à mettre des mots sur ses sensations, à comprendre ce qui se passe.

- L'encourager et le rassurer,
- Dédramatiser les accidents,
- Accepter les régressions de l'enfant (couche mouillée),
- Attendre qu'il soit sorti de sa phase d'opposition (Mr Non !!!).

### Les astuces de l'équipe afin de faciliter cette étape :

- Laisser l'enfant se familiariser avec le pot, le lui proposer sans l'imposer,
- Instaurer des repères (avant et après la sieste...),
- Proposer des jeux d'imitation autour de la poupée et du pot,

- Regarder, lire des livres autour de la thématique ...,
- Utiliser des culottes fantaisie.

### Ce que nous observons :

- Les familles comptent beaucoup sur l'assistante pour cet apprentissage et sont parfois pressées,
- C'est « l'étape » la plus difficile, délicate à gérer et à bien repérer,
- Il y a beaucoup de pressions extérieures, familiales, pression de la rentrée scolaire, comparaison avec les autres enfants et le prix des couches.

## V - L'EVEIL

### 1) Le bébé de moins d'un an :

Respecter la liberté d'activité motrice est une de nos priorités.

L'enfant, progressivement, trouvera les différentes postures, les variera, les affinera, les ajustera avant de les intégrer.

Chez l'assistante maternelle, l'enfant est le plus souvent mis au sol, allongé sur un tapis ou dans un parc.

Il a besoin de temps pour se sentir tout à l'aise, toute cette activité motrice au sol l'aide à accroître sa confiance en lui.

A partir de nos observations et des différents courants pédagogiques, nous savons qu'il ne faudra pas proposer à l'enfant s'il n'est pas prêt à s'asseoir, à se mettre debout, à marcher.

Un climat de sécurité affective est nécessaire afin que l'enfant fasse par lui-même et à son rythme ses propres acquisitions, qui sont très variables d'un enfant à l'autre.

Les jeux de motricité sont privilégiés. L'enfant pourra se retourner, se déplacer, saisir, manipuler, sentir, goûter. Son évolution se fait par tâtonnement.

A cette période, le bébé découvre le monde avec sa bouche (stade oral).

A d'autres moments, le bébé est porté dans les bras de l'assistante qui veille à son bien-être physique et émotionnel. Elle l'entoure de paroles rassurantes, de douceur ; elle laisse le temps à l'enfant d'anticiper la situation.



Elle pourra aussi l'installer dans un transat jusqu'à ses 6-7 mois. Nous souhaitons limiter le temps d'utilisation du transat qui entrave la liberté motrice de l'enfant et le rend dépendant.

Le parc (faisant partie du matériel fourni par la crèche) est un espace protégé où l'enfant peut être placé pendant un temps donné.

Les sorties en poussette lui seront proposées le plus souvent possible.

L'assistante favorise l'alternance de ces situations.

La liberté motrice est un des principes de base de l'autonomie, lorsque l'enfant apprend de lui-même à se tourner sur le côté, sur le ventre et du ventre sur le dos, à rouler, à ramper, se mettre assis et debout, le bébé le fait de lui-même, ses muscles sont détendus. Il est actif, il tâtonne, essaie, répète et fortifie harmonieusement tous les muscles de son corps.

## 2) L'enfant de 1 an à 18 mois :

Tout ce qu'il rencontre est intéressant pour lui, il a besoin d'une présence attentive et son champ d'investigation s'agrandit. Il va à la découverte de ce qui l'entoure : **tout est source d'activité**. L'assistante respecte ses besoins d'exploration tout en étant vigilante à sa sécurité. Elle respecte sa capacité et son plaisir à faire lui-même, même s'il détourne la fonction d'un jouet.

L'assistante est parfois amenée à moduler son espace. Elle accompagne l'enfant dans ses nouvelles expériences. Elle favorise les jeux extérieurs, le cache-cache, le déballage, le remplissage, etc...

## 3) L'enfant de 18 mois à 3 ans :

L'enfant commence à s'intéresser à d'autres activités plus élaborées : cuisine, pâte à modeler, dessin, puzzle...

En imitant l'adulte, il va se décentrer de lui-même et aller vers les autres. Ces jeux lui permettent d'intégrer et d'accepter de lui-même pour aller vers les autres. Ces jeux lui permettent d'intégrer et d'accepter ce qu'il vit quotidiennement. Le besoin de se dépenser physiquement demande des sorties régulières, des jeux moteurs.

Une caisse à jouets reste à disposition de l'enfant pour assouvir ses besoins de manipulation. Une sélection de jeux adaptés à la compétence et l'intérêt

de l'enfant est faite régulièrement par l'adulte. Le choix des jeux est à faire avec discernement, l'équipe opte pour des jouets simples qui favorisent l'imaginaire, aiguisent la curiosité, procurent du plaisir. A contrario, Les jouets sophistiqués enferment l'enfant qui n'a plus rien à inventer.

### Les ateliers d'éveil et de socialisation en crèche familiale.

Les assistantes maternelles sont tenues de venir au minimum à un atelier par semaine. Un planning leur impose un jour différent chaque semaine afin de participer à tous les ateliers du mois (exemple pour 1 mois type : lundi jeux d'eau, mercredi sortie à la médiathèque, jeudi atelier cuisine, vendredi chorale avec la crèche collective).

Instaurer un tour de rôle permet à chacune des professionnelles de travailler ensemble et aux enfants de connaître chacune des assistantes maternelles de la crèche familiale en cas de remplacement lors d'une absence ou d'un congé.

De manière plus ponctuelle, des animations avec intervenants extérieurs peuvent être proposées durant l'année dans les locaux de la crèche (atelier musical, animation raconte-tapis, spectacle musical...) et en dehors des murs.

## **VI - REFLEXIONS D'EQUIPE**

### 1) Comment se faire appeler par l'enfant ?

Ce point est à aborder avec les parents dans les premières semaines de l'accueil.

L'usage du prénom, nous semble le plus adapté. L'enfant le prononcera comme il se l'appropriera.

Eviter si possible les « tata-tatie-mamie » qui font référence à l'entourage familial ; on évitera de même « tonton » pour le conjoint de l'assistante, « Nounou », ce terme est doux à l'oreille, mais certaines professionnelles ne se reconnaissent pas avec cette dénomination.

On évitera le tutoiement, la bise avec les familles et les relations systématiques. La juste distance est nécessaire.

## 2) Place du doudou :

Cet objet fait la transition entre la maison et l'extérieur, au sens propre comme au figuré, car l'enfant le considère comme un prolongement de lui-même, c'est pourquoi les premiers spécialistes de la Petite Enfance ont parlé d'« objet transitionnel » au sens psychanalytique du terme.

Il est le premier objet matériel, personnel, possédé par l'enfant (après la sucette).

Il peut servir de lien et faciliter la séparation.

Il rassure et reconforte l'enfant. Plus grand, il peut même devenir son confident. L'Assistante le laissera à disposition.

## Nos observations :

Nous constatons que les enfants ont de plus en plus de doudous. C'est devenu aujourd'hui un enjeu commercial. En effet, souvent les parents en achètent un pendant la grossesse. Il peut même être un cadeau de naissance. Donc, nous devons réfléchir à son utilisation. Qui doit-il rassurer ?

Cependant le doudou ne doit pas devenir le seul objet d'investissement et freiner l'autonomie, la mobilité dans les déplacements et activités. Il faut trouver sa juste place. Certains enfants en ont besoin pour dormir, se rassurer ponctuellement (fatigue, colère...), d'autres non.

Progressivement l'enfant doit arriver à s'en détacher. L'adulte le lui fera poser tout en le laissant à disposition. Le doudou peut être un bon support pour développer la créativité.

De même la tétine peut être un frein au langage, elle peut entraver les contacts et retarder l'ouverture au monde cependant le besoin primordial de succion est à respecter.

## 3) Utilisation de la télévision :

Le téléviseur n'a aucun intérêt chez le tout petit, jamais avant 2 ans.

L'enfant est passif devant l'écran car il reçoit toutes les images sans faire la différence entre réalité et fiction (y compris pour les informations).

*L'idéal est sans télévision, s'il y a usage, il sera réfléchi et accompagné, en mettant des mots sur des images.*

*Il est plus judicieux d'utiliser DVD choisis sur un temps limité, 10 minutes par jour maximum.*

*Il est évident que les repas (y compris le biberon) ne sont pas pris devant la télévision.*

#### *4) Place des stagiaires :*

*Nous accueillons régulièrement des stagiaires au sein du multi-accueil. Ce sont souvent des futures infirmières ou éducatrices.*

*Elles ont toutes leur place au sein de la structure. Elles participent à tous les types d'activité. Nous souhaitons qu'elles soient au plus près de notre quotidien professionnel. Les assistantes les accueillent à leur domicile lors des visites mensuelles en fonction des objectifs poursuivis. Elles ne font pas de transport d'enfants.*

## **CONCLUSION**

*Ce projet de vie présente la manière dont nous concevons l'accueil des enfants en « crèche familiale ».*

*Il est le fruit d'un travail collectif, il est notre ligne directrice de l'approche des enfants, de leur famille au sein des « crèches-satellites d'Issoire » que constituent le domicile des assistantes maternelles municipales.*

*En fonction des mouvements d'équipe, des expériences de chacun, il se modifie dans son application. Il évolue également selon l'avancée des connaissances (inspiration des différents courants pédagogiques, travaux des neurosciences, formations continues des professionnels ...) dans le domaine de la Petite Enfance.*

*Ce travail est transmis aux familles, à la P.M.I. et à la CAF.*